

Rencontre patronale-syndicale nationale

10 octobre 2013

Commentaires d'ouverture

Le président national Kevin Grabowsky a décrit les quatre priorités du syndicat :

- ♦ la signature de la convention collective et de l'entente globale;
- ♦ inquiétudes au sujet d'une interprétation du Conseil du Trésor concernant l'avance de 200 heures de congé de maladie. Bien qu'elle ne soit pas encore en vigueur, le SCC indique qu'il a l'intention d'appliquer cette interprétation voulant qu'une personne qui a des heures de congé de maladie avancées ne s'en ferait pas avancer d'autre jusqu'à ce que tous les crédits avancés soient remboursés. La nouvelle interprétation est un geste sournois de la part de l'employeur, car la convention collective qui vient d'être négociée maintient le *statu quo* pour l'avance des heures de congé de maladie;
- ♦ l'employeur indique qu'ils veulent passer au paiement direct pour les agents blessés au travail après 130 jours. Puisque le texte de l'entente globale demeure inchangé, le syndicat croit que les comités de retour au travail devraient les problèmes pouvant en découler au lieu de pénaliser les agents blessés au travail;
- ♦ besoin d'une mise à jour sur les projets pilotes relatifs au regroupement d'établissements.

Le Commissaire a dit qu'il fera part de nos préoccupations relativement à la signature de la convention collective et de l'entente globale aux forums appropriés. Il a indiqué que nous pourrions poursuivre le dialogue concernant les congés pour accident du travail et l'interprétation du CT sur les 200 heures d'avance de congé de maladie. Le Commissaire a également mentionné qu'une rencontre serait organisée avec la sous-commissaire principale à son retour concernant le regroupement d'établissements. Finalement, le Commissaire a indiqué que la gestion de population est toujours une priorité afin de remédier aux problèmes de double occupation des cellules. Il a aussi été discuté de la réaction des détenus à la suite d'une réduction des incitatifs salariaux comme prévu dans le plan de réduction budgétaire du gouvernement, ainsi que l'effet de la prorogation du parlement sur les projets de loi privés, entre autres sur la *Loi sur le prélèvement d'échantillons de sang* rédigée par le syndicat. L'employeur ne s'attend pas à de nouvelles compressions budgétaires lors du discours du trône.

Le président national Kevin Grabowsky a aussi mentionné que, bien que la signature des ententes

ne soit pas encore finalisée, les discussions avec l'équipe de relations de travail du SCC vont bon train en ce qui a trait au texte qui nous aidera à opérationnaliser les nouveaux articles de la convention collective et de l'entente globale.

Dans le cadre d'une nouvelle formule pour les CNCPs, nous avons convenu de discuter de certains points plus importants à l'ordre du jour dans un contexte plus large. Voici un résumé de ces discussions.

SÉCURITÉ AUX ENTRÉES PRINCIPALES

Le Commissaire a mentionné que des vérifications ont récemment été menées sur la sécurité aux entrées principales. Certains établissements ont bien réussi, tandis que d'autres soulevaient des préoccupations en terme d'uniformité. Nous avons affirmé que l'uniformité était aussi importante pour nous et avons souligné plusieurs préoccupations du syndicat, dont voici :

- Souvent l'équipement aux entrées principales ne fonctionne pas et peut être hors fonction pendant de longues périodes, parfois même des mois;
- Les vastes pouvoirs discrétionnaires permettent aux cadres de donner accès à des visiteurs qui ont eu un signalement positif au scanner ionique ou bien qui ont été identifiés par le chien détecteur;
- Les visiteurs/entrepreneurs/bénévoles ne sont pas tous assujettis aux mêmes mesures de sécurité quand ils entrent dans les établissements, c'est-à-dire que certains entrepreneurs continuent de passer par des entrées de véhicules où il n'y a pas de scanners ioniques, ni de machines à rayons X, ni de chiens détecteurs ;
- Nous avons dit que ces incohérences rendent plus difficile l'adoption de bonnes pratiques par le personnel;
- Nous avons indiqué que les problèmes d'infrastructure jouent un rôle dans ces problèmes d'uniformité.

Le Commissaire nous a demandé de choisir certaines entrées principales qui fonctionnent bien et de nous en servir comme modèle à suivre. Nous avons demandé que l'employeur partage le cahier de procédures des entrées principales avec nous pour mieux comprendre les attentes du SCC. Le Commissaire a approuvé. Nous avons évidemment convenu que l'introduction d'articles de contrebande est un important problème de santé et sécurité. Le président national a suggéré qu'un message conjoint soit transmis sur ce point, possiblement sous forme de vidéo, pour en accentuer l'importance. Le Commissaire s'est dit ouvert à l'idée.

Rencontre patronale-syndicale nationale

10 octobre 2013

RONDES ET DÉNOMBREMENTS

Nous avons indiqué plusieurs sujets de préoccupation concernant les rondes :

- Les rondes à heures fixes (pas de rondes aléatoires; les détenus peuvent régler leurs montres sur les rondes des agents, ils savent que nous arrivons);
- Les fenêtres sont égratignées ou trop petites pour permettre une observation adéquate;
- Les couvertures sont utilisées pour bloquer les fenêtres et il y a peu de conséquences pour les détenus. Le syndicat croit que les GC doivent renforcer cette politique et assister les AC à chaque quart pour régler la situation;
- La visibilité dans la double occupation des cellules (position des couchettes et des détenus);
- L'éclairage défectueux et la luminosité réduite. Les couvertures foncées n'aident pas cette situation.

Le Commissaire a dit ce qui suit sur ce point : ils examinent de nouvelles technologies, comme les détecteurs de battements de cœur et les lunettes d'observation de nuit. Il a aussi convenu que les gestionnaires correctionnels devraient être présents dans les unités pour aider à faire respecter les règlements par les détenus, dénombrements, couvertures, etc. M. Head a également laissé entendre qu'il était temps d'adopter des pratiques uniformes dans les nouvelles unités. Il a suggéré que nous envisagions un retour aux sources (attentes) sous forme de cartes d'instruction pour le personnel qui effectue des rondes de sécurité. Le DG des Services techniques, M. Somers, a souligné que les nouvelles fenêtres de cellules installées dans plusieurs établissements sont plus grandes et offrent une meilleure visibilité. Finalement, le Commissaire a proposé que nous travaillions à la conception d'un bon modèle de travail à certains établissements et de l'exporter à d'autres établissements. Il a proposé le 1^{er} décembre comme date pour débiter le projet. Nous vous tiendrons informés des développements dans ce dossier.

AUTRES POINTS DISCUTÉS

Aérosol OC dans le Secteur des femmes

Le Commissaire s'est engagé à donner une réponse à la demande du syndicat relativement à l'accessibilité de l'aérosol OC.

Sondage sur l'isolement (analyse des impacts du travail en isolement pour le personnel)

L'employeur a indiqué qu'ils planifient de mener une étude sur les impacts du travail dans les unités d'isolement pour le personnel dans 14 établissements à sécurité maximale et moyenne et il compte sur notre participation. Le questionnaire sera envoyé par courriel aux membres travaillant dans ces unités. Les réponses seront confidentielles. Nous avons affirmé notre intérêt à participer à ce projet, car nous croyons qu'il est important de mieux comprendre les impacts que peut avoir sur nos membres le travail souvent difficile dans ces unités. Nous avons demandé à l'employeur de nous donner une copie du questionnaire et la liste des établissements visés. Le syndicat communiquera avec les membres concernés dès que nous aurons plus d'information.

Votre exécutif national UCCO-SACC-CSN